Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 056-215602384-20260402-2026_08-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

***

Département du Morbihan

Arrondissement de Pontivy

Canton de Gourin

***

Commune de SAINT-TUGDUAL

***

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le DEUX AVRIL à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT TUGDUAL, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Raymond SIOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : MM SIOU Raymond – LE GAL Stéphane - Mme LE BRIS Maryse – M ALEYAUME Dominique – Mmes LE CORRE TEYZIER Valérie – AUFFRÉDO Catherine – M GOURMELEN Mickaël – Mme BOTLAN Gaëlle – M MARCEAU Geoffrey – Mme VISDELOUP Alexandra – M NOGRÉ Jérémy

Secrétaire de séance : M NOGRÉ Jérémy

Date de convocation	Membres en exercice	Présents	Procurations	Votants
26/03/2026	11	11	0	11

N°2026/08

Objet : Désignation et composition des commissions permanentes

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal dispose d'une totale liberté pour créer ou non des commissions et pour décider du nombre des membres qui les composent. Seule la commission d'appel d'offres est obligatoire.

En plus de la commission d'appel d'offres, il propose la création de 4 commissions, à savoir :

1 - Finances - Personnel - Economie
2 - Affaires sociales - affaires scolaires - enfance
3 - Urbanisme - Travaux - Logement - Sécurité
4 - Tourisme - culture - communication - vie associative

Adopté à l'unanimité.

Le Maire est président de chaque commission. Le vice-président des commissions est désigné lors de la première réunion.
La désignation des membres des commissions s'effectuera à bulletins secrets sauf si le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas y procéder.

Unanimement, il est décidé de ne pas procéder à la désignation des membres au vote à bulletins secrets.

Sur proposition de Monsieur le Maire et à l'unanimité, les commissions suivantes sont constituées et les membres désignés :

1 - Finances - Personnel - Economie
LE BRIS Maryse - ALEYAUME Dominique - LE CORRE TEYZIER Valérie - MARCEAU Geoffrey

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 056-215602384-20260402-2026_08-DE

2 - Affaires sociales - affaires scolaires - enfance
LE BRIS Maryse - AUFFRÉDO Catherine - Mickaël GOURMELEN - VISDELOUP Alexandra

3 - Urbanisme - Travaux - Sécurité - Vie quotidienne
LE GAL Stéphane - ALEYAUME Dominique - GOURMELEN Mickaël - MARCEAU Geoffrey

4 - Tourisme - culture - communication - vie associative
LE GAL Stéphane - LE CORRE TEYZIER Valérie - AUFFRÉDO Catherine - GOURMELEN Mickaël - BOTLAN Gaëlle - NOGRÉ Jérémy

Commission d'appel d'offres
Titulaires : SIOU Raymond - ALEYAUME Dominique - NOGRÉ Jérémy
Suppléants : LE CORRE TEYZIER Valérie - LE BRIS Maryse - VISDELOUP Alexandra

Il propose également de créer une commission extra communale chargée de la gestion du repas des aînés et des colis de fin d'année dont la composition pourrait être la suivante : les membres de la commission des affaires sociales + Mmes ALEYAUME Dominique, RICHARD Christiane, BERNARD Christiane

Adopté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme,
Le Maire,
Raymond SIOU

Le secrétaire de séance
Jérémy NOGRÉ

MAIRIE de SAINT-TUGDUAL
56 (Morbihan)